



Vaccination antigrippale
Toute la population adulte doit pouvoir être vaccinée en pharmacie
L'USPO veut convaincre le Gouvernement

La campagne de vaccination débutera le **15 octobre 2019 et prendra fin le 31 janvier 2020**. Des fiches pratiques et une vidéo détaillant les modalités pratiques et financières de la campagne vaccinale 2019-2020 sont en ligne sur le site www.uspo.fr

Afin de renforcer la couverture vaccinale, l'USPO a proposé au ministère **que les pharmaciens puissent, dès la prochaine campagne, vacciner contre la grippe l'ensemble de la population adulte, et ce, sans aucune restriction.**

Pour convaincre le Gouvernement, nous avons besoin de votre aide !

L'USPO met à votre disposition une enquête permettant de déterminer **le nombre de vaccinations réalisées dans votre officine** et **le nombre de patients que vous n'avez pas pu vacciner car ils n'étaient pas ciblés par les recommandations vaccinales en vigueur.**

Grâce à cette enquête, nous pourrions anticiper la prochaine campagne vaccinale, prévenir l'éco-organisme DASTRI du volume de déchets collectés, et témoigner concrètement au Gouvernement de la marge de progression pour la couverture vaccinale.

Vous pouvez renvoyer cette enquête **avant le 31 décembre 2019**, le mois de janvier étant peu significatif, **par fax au 01 71 18 34 10 ou par mail : uspo@uspo.fr.**

Merci de votre participation.

Gilles Bonnefond
Président de l'USPO

Enquête vaccination

Combien de personnes ont été vaccinées dans votre officine du 15 octobre 2019 au 31 décembre 2019 ?



TOTAL :

Combien de personnes avez-vous dû refuser car elles n'étaient pas concernées par les critères actuels ?



TOTAL :